

Vos déchèteries

Boersch : Zone artisanale

Duppigheim : Avenue de la Gare

Marlenheim : Rue de l'Usine

Molsheim : 52 Route Industrielle de la Hardt

Muhlbach-sur-Bruche : Rue de la Gare

Saint-Blaise-La-Roche : Route de Poutay

Schirmeck-La Broque : Route du Donon

Wasselonne : Rue de Hohengoelt

La hauteur d'accès en déchèterie est limitée à 2,10m lors de la journée d'ouverture du samedi.

Merci de prendre vos dispositions pour venir avec un véhicule adapté ce jour-là.

Pour tout renseignement complémentaire :



SELECT'OM

52 route Industrielle de la Hardt-67120 MOLSHEIM- Tél. : 03.88.47.92.20

www.select-om.com / accueil@select-om.com

Horaires d'ouverture au public des bureaux : 9h à 12h et 13h à 16h du lundi au vendredi


SELECT'OM
52 route Industrielle de la Hardt
67120 MOLSHEIM
Tél. 03 88 47 92 20
accueil@select-om.com

L'accès aux déchèteries du Select'Om pour les particuliers

Formulaire à utiliser uniquement pour une première demande de carte.
Pour une demande suite à un déménagement, merci d'utiliser le formulaire «signalement de changement d'adresse».

Le **SELECT'OM** a mis en place un système de contrôle d'accès en déchèterie.

Depuis le **1^{er} octobre 2014**, l'entrée aux huit déchèteries du Select'Om se fait à l'aide d'un badge. L'accès reste gratuit pour les 24 premières entrées.

Le badge d'accès permet principalement d'améliorer la qualité de l'accueil en déchèterie, d'optimiser les services et de maîtriser les coûts de fonctionnement.



Comment obtenir votre badge ?

- > Pour obtenir votre badge, il vous suffit :
 1. de remplir le fascicule de demande d'attribution de badge d'accès ci-joint,
 2. de joindre les pièces justificatives demandées,
 3. puis de retourner l'ensemble des documents au Select'Om.
- > Votre badge vous sera alors envoyé par courrier.
- > Vous pouvez également vous procurer un formulaire de demande de badge sur le site internet du Select'Om (www.select-om.com).
- > Un seul badge est établi gratuitement par demandeur (foyer fiscal). Toute demande de badge supplémentaire ou de remplacement sera facturée. Les badges supplémentaires ne donnent pas droit à 24 entrées gratuites de plus.

En quelques mots le badge vous donne droit à :

- ✓ 2 entrées par journée d'ouverture maximum pour l'ensemble des déchèteries
- ✓ 1m³ de déchets déposés par passage, à l'exception des encombrants (2m³)
- ✓ 24 passages gratuits par année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre)

Au delà des 24 entrées gratuites, les passages seront facturés conformément aux tarifs en vigueur (cf page suivante). Les usagers devront alors se présenter au gardien avant tout déchargement, afin que celui-ci détermine le(s) type(s) de déchets apportés ainsi que leur quantité pour facturation.

Nature des déchets acceptés	Prix par unité de m ³ de matériaux réceptionnés
Déchets incinérables de moins de 80 cm	19,95 €
Déchets incinérables de plus de 80 cm	29,30 €
Déchets divers enfouis et gravats souillés	36,20 €
DEEE	2,40 €
Gravats propres	9,40 €
Bois	11,75 €
Ferrailles	2,40 €
Huiles	2,40 €
Lampes	2,40 €
Papiers-cartons	7,10 €
Emballages plastiques et métalliques	32,80 €
Plâtre	38,60 €
Végétaux	11,75 €
Verre (flacons – bouteilles)	7,10 €

Tarifs applicables du 01/01/2016 au 31/12/2016

Responsabilités de l'utilisateur

Le badge est personnel, nominatif, numéroté et répertorié. Il est délivré pour une durée illimitée. Ainsi tout changement doit être signalé au Select'Om par écrit :

- changement d'adresse à l'intérieur du territoire du Select'Om,
- déménagement hors du territoire du Select'Om,
- perte ou vol. Dans ce cas, il conviendra d'envoyer un courrier déclarant la perte ou le vol du badge au Select'Om, l'édition d'un nouveau badge d'accès sera facturée à l'utilisateur (deuxième badge perdu : 5 Euros).

> Chaque usager peut accéder à l'aide de son badge à toutes les déchèteries du Select'Om.

Le Select'Om se réserve le droit d'interdire l'accès à la déchèterie temporairement ou définitivement à tout usager ne respectant pas le règlement des déchèteries.

En pratique

- > Avancez lentement avec votre véhicule jusqu'à la borne. Présentez votre badge devant le lecteur pour actionner la barrière. Un feu de couleur vert vous signalera que vous pouvez accéder à la déchèterie.
- > Un feu de couleur rouge vous indiquera de patienter lorsque le nombre maximal d'utilisateurs admis sur la déchèterie sera atteint. Il vous faudra alors attendre qu'un usager sorte avant de pouvoir pénétrer sur le site.
- > Afin de réduire l'encombrement des quais en déchèterie et de fluidifier vos apports, vos déchets doivent être **préalablement triés**.
- > Un courrier d'information vous sera envoyé dès votre vingtième passage.
- > Les usagers ayant épuisé leur quota d'entrées sont tenus de se présenter au gardien avant tout déchargement, afin que celui-ci détermine le(s) type(s) de déchets apportés ainsi que leur quantité pour facturation. Si cette démarche n'est pas effectuée, il sera automatiquement facturé 1m³ du déchet le plus cher.

Respect des agents et des lieux

- > Le ou les gardien(s) présent(s) assure(nt) le bon fonctionnement de la déchèterie.
- > **Les agents ne sont pas autorisés à aider les usagers au déchargement.** Il appartient aux usagers de prendre les dispositions nécessaires au déchargement de leurs déchets.



SELECT'Om
52 route Industrielle de la Hardt
67120 MOLSHEIM
Tél. 03 88 47 92 20
accueil@select-om.com

Carte d'accès aux déchèteries du Select'Om pour les particuliers

Formulaire à utiliser uniquement pour une première demande de carte.
Pour une demande suite à un déménagement, merci d'utiliser le formulaire «signalement de changement d'adresse».

Vos coordonnées

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile : _____

E-mail : _____

Numéro/Etage : _____ Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Adresse concernée par la demande (si différente de votre adresse)

Numéro/Etage : _____ Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Souhaitez vous que le badge vous soit envoyé à cette adresse : Oui Non

Si non à quelle adresse : _____

Les justificatifs à envoyer :

- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois, facture de gaz ou électricité)
- Il est important de joindre :**
 - soit la copie intégrale de la taxe d'habitation, y compris la dernière page de la taxe d'habitation comprenant le numéro d'identification de l'habitation attribué par le cadastre,
 - soit la copie du bail (locataire), de l'acte de vente (nouvel achat) ou du permis de construire (nouvelle construction).

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis, ainsi que la validité des justificatifs produits. Je m'engage à informer le Select'Om de tout changement de situation et je reconnais avoir pris connaissance du règlement des déchèteries en vigueur (disponible sur simple demande ou sur le site internet du Select'Om).

Fait à _____ Le _____

Signature :



Merci d'envoyer ce formulaire complété, accompagné des justificatifs par courrier à l'adresse suivante :

Select'Om
52 Route Industrielle de la Hardt
67120 MOLSHEIM